

DGCCRF

(Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes)

INSPECTEUR DE LA DGCCRF (CATÉGORIE A)

Préadmissibilité

Pour le parcours à dominante juridique et économique

- **Épreuve écrite**

Réponse à un questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances des candidats dans les domaines suivants : connaissances générales, français, économie et raisonnement logique.

Durée : 1 h 30

N.B. : Les points obtenus à cette épreuve ne seront pas pris en compte pour l'admissibilité et l'admission.

Admissibilité

Pour le concours à dominante juridique et économique

- **Épreuve écrite n° 1**

Rédaction, à l'aide d'éléments donnés de caractère économique, financier ou social, d'une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général.

Durée : 4 heures ; Coefficient 6

- **Épreuve n° 2 - Options au choix du candidat**

Le choix de l'option pourra être fait au vu des sujets proposés :

- 1 - Économie industrielle
- 2 - Gestion et administration des entreprises
- 3 - Analyse économique

Durée : 3 heures ; Coefficient 5

▪ **Épreuve n° 3** - Options au choix du candidat

Le choix de l'option pourra être fait au vu des sujets proposés, à l'exception de l'option de traitement automatisé de l'information qui devra être choisie lors de l'inscription au concours :

- 1 - Économétrie et statistiques
- 2 - Droit des affaires
- 3 - Droit public et communautaire
- 4 - Étude d'un cas d'automatisation permettant d'apprécier la connaissance des techniques d'analyse, l'aptitude à la synthèse, à la rédaction d'un dossier technique et supposant éventuellement des connaissances en matière de programmation

Durée : 3 heures pour les options 1, 2 et 3 - 6 heures pour l'option 4 ; Coefficient 5

Admission

▪ **Épreuve n° 1**

Entretien avec le jury ayant pour point de départ une présentation du parcours personnel du candidat et permettant d'apprécier sa motivation et son aptitude.

Durée : 30 minutes ; Coefficient 8

▪ **Épreuve n° 2**

1 - Pour les candidats ayant choisi à l'épreuve écrite n° 3 les options 1, 2 ou 3 :

Exposé à partir d'un texte ou d'une question ayant trait, au choix du candidat, soit aux finances et à la gestion publiques, soit à l'analyse économique, suivi d'une interrogation portant sur le sujet traité.

Durée : préparation : 20 minutes - épreuve : 20 mn ; Coefficient 4

2 - Pour les candidats ayant choisi à l'épreuve écrite n° 3 l'option 4, l'épreuve orale se décompose comme suit :

a) Exposé à partir d'un texte ou d'une question ayant trait, au choix du candidat, soit aux finances et à la gestion publiques, soit à l'analyse économique, suivi d'une interrogation portant sur le sujet traité

Durée : 20 mn - préparation : 20 mn - Coefficient 2

b) Interrogation portant sur le programme figurant en annexe à l'arrêté du 10 juin 1982 fixant le programme et la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information (art. 5. Fonctions d'analyste)

Durée : 30 mn - préparation : 30 mn - Coefficient 2

▪ **Épreuve n° 3**

A partir d'un texte ou d'un document rédigé dans une des langues étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

1 - Traduction en français d'un passage de ce texte ou document

2 - Conversation en langue étrangère sur le sujet traité

Durée : 20 mn - préparation : 20 mn - Coefficient : 4

N.B. : Le choix de la langue devra être indiqué lors de l'inscription au concours.

CONTRÔLEUR DE LA DGCCRF (CATÉGORIE B)

Préadmissibilité

Pour le parcours à dominante juridique et économique

Réponse à un questionnaire à choix multiples notamment dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.

Durée : 1 h 30 ; Coefficient 2

Admissibilité

Pour le concours à dominante juridique et économique

▪ **Épreuve écrite n° 1**

Résumé d'un texte portant sur les questions économiques et sociales du monde contemporain et réponses à des questions en lien avec le texte.

Durée : 3 heures ; Coefficient 4

▪ **Épreuve écrite n° 2 - Options au choix du candidat :**

Le choix de l'option pourra être fait au vu des sujets proposés.

1 - Résolution d'un ou de plusieurs cas pratiques de comptabilité privée

2 - Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit

3 - Composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie

4 - Traitement automatisé de l'information : établissement de l'algorithme (sous forme d'ordinogramme) correspondant à la solution d'un problème simple et écriture des séquences de programme demandées correspondantes.

Durée : 3 heures pour les options 1, 2 et 3 ; 5 heures pour l'option 4 ; Coefficient 4

▪ **Épreuve écrite n° 3 (facultative) - Langues étrangères**

Traduction, sans dictionnaire, d'un texte ou d'un document rédigé dans une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

N.B. : Le choix de cette option facultative, ainsi que celui de la langue, devront être indiqués lors de l'inscription au concours.

Durée : 2 heures ; les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés à la note brute d'admissibilité et ne sont affectés d'aucun coefficient.

Admission

Pour le parcours à dominante juridique et économique

▪ **Épreuve orale**

- Pour les candidats ayant choisi à l'épreuve écrite n° 2 les options 1, 2 ou 3 :

Entretien avec le jury ayant pour point de départ une présentation du parcours personnel du candidat et permettant d'apprécier sa motivation et son aptitude.

Durée : 30 mn ; Coefficient 8

- Pour les candidats ayant choisi à l'épreuve écrite n° 2 l'option 4, l'épreuve orale se décompose comme suit :

1) Entretien avec le jury ayant pour point de départ une présentation du parcours personnel du candidat et permettant d'apprécier sa motivation et son aptitude.

Durée : 30 mn ; Coefficient 6

2) Interrogation portant sur le programme figurant en annexe à l'arrêté du 10 juin 1982 susvisé (6. Fonctions de programmeur).

Durée : Préparation : 30 mn; épreuve: 30 mn ; Coefficient 2

Quelques métiers proposés aux lauréats dès le recrutement :

Chargé de la protection économique du consommateur, Chargé du contrôle de la régulation concurrentielle des marchés, Chargé du contrôle et de la sécurité du consommateur.